



Tripoli, le 22 mars 2016

De S.JOUAN, proviseure adjointe

Aux

Parents d'élèves de 2^{nde} B

Objet : état des lieux/ discipline Français en classe de 2^{nde}B

Madame, monsieur

Afin de faire suite au courrier relatif à vos interrogations et inquiétudes concernant l'enseignement du français en classe de 2^{nde} B et après avoir échangé sur ce sujet lors de la réunion en date du 21 mars avec les représentants du comité des parents, je tiens à porter à votre connaissance les éléments suivants :

- Mme Bitari a été remplacée la semaine suivant immédiatement son absence (et non deux semaines), ce qui a permis de limiter ainsi le nombre d'heures perdues,
- L'enseignante remplaçante, Mme El Cheikh, dispose de toutes les compétences et diplômes requis pour assurer des cours de qualité. De plus, elle travaille en lien étroit avec ses collègues de même niveau, et notamment avec M. Barry, sur des séquences pédagogiques communes. Une intervention conjointe des deux enseignants est, par ailleurs, déjà programmée.
- Si des problèmes de gestion de classe ont effectivement été signalés, y compris par l'enseignante, ils ont été pris en compte et un travail collaboratif est en cours avec Mme Gilbert en ce domaine. Nous disposons d'ores et déjà de rapports d'incidents qui font l'objet du traitement habituel pour ce type de situation (punitives, sanctions).
- Les résultats obtenus par les élèves de 2^{nde} B lors de la dernière évaluation commune ne diffèrent pas de ceux des deux autres classes de 2^{nde}. Ils reflètent simplement le niveau réel des élèves, à un moment de l'année où les qualités d'analyses prévalent sur l'acquisition de simples connaissances ou éléments de technicité. Par ailleurs, le contenu du devoir a été déterminé en fonction des acquis communs aux trois classes.
- Enfin, un problème de sur-notation concernant la classe de 2^{nde} B avait fait l'objet d'une réunion de l'équipe de la discipline le 4 décembre 2015, réunion ayant donné lieu à des décisions d'harmonisation de pratiques (devoirs communs, progression, critères d'évaluation) destinées à accompagner Mme Bitari dans son adaptation aux exigences de la classe de 2^{nde} dans le contexte particulier d'un lycée franco-libanais. Ces mesures ont été effectives dès la rentrée de janvier, indépendamment du départ de l'enseignante.

En conséquence, je souhaite rassurer les familles sur l'adéquation des moyens mis en œuvre au regard des besoins des élèves. Il convient également d'en assurer les élèves qui doivent désormais être en capacité, après un mois et demi de fonctionnement, de s'adapter à leur enseignante à qui nous accordons toute notre confiance. Il s'agit là aussi d'un processus d'apprentissage sur lequel nous saurons être vigilants.

Sachant pouvoir compter sur votre pleine collaboration dans un souci constant de réussite des élèves, je vous prie de croire, madame, monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

La proviseure adjointe

S.JOUAN